

Conférence débat sur la souveraineté alimentaire

A l'Odyssée, Le Bois Cesbron, 44700 Orvault, France

Le Dimanche 10 Octobre à 14h

Débat entre et avec :

- Yuna Chiffolleau, Directrice de recherche à l'INRAE, co-animatrice du RMT Alimentation locale
- Christine Margetic, Professeure de Géographie, Université de Nantes, membre du Rn PAT
- Julien Noël, Chercheur en Géographie et Développement territorial, école de Gembloux AgroBioTech - Liège Université

Le confinement a rendu visible un certain nombre de risques pour la sécurité alimentaire

Le modèle d'agriculture productiviste nous a rendu collectivement dépendants d'une technostructure complexe et fragile (de l'industrie chimique en passant par les mega fermes, les centres de logistique et de transport, la grande distribution).

Cette chaîne a montré sa fragilité, et les risques encourus par les populations des grands centres urbains. Les évaluations qui ont été menées mettent en avant une autonomie qui serait très limitée pour les métropoles. L'autonomie moyenne des 100 premières aires urbaines françaises serait de 2,1%.¹

La principale alternative démontrée implique la mise en place de circuits courts bio et locaux

Ces derniers permettent de lever la pression des contraintes actuelles :

- La dépendance vis à vis de l'industrie chimique par l'absence d'intrants et de produits phytosanitaires
- La dépendance vis à vis des méga fermes et de la monoculture par une meilleure répartition des exploitations et des productions agricoles sur le territoire
- La dépendance vis à vis de la logistique par la proximité
- La dépendance vis à vis de la grande distribution par la valorisation d'un tissu de distribution locale

¹ Source : Utopies Note de position N° 12 : l'autonomie alimentaire des villes. Cela signifie que l'aire urbaine produit 2,1 % de sa consommation et dépend de la technostructure, notamment logistique, pour le reste. Sur ce point voir également l'étude FRUGAL : <https://projetfrugal.fr/ressources/> dont un volet a montré cette faible autonomie sur 8 métropoles françaises, dont Nantes (Rennes, Angers, Lorient...)

Dans l'offre de circuits courts, les AMAP² représentent un modèle des plus vertueux

- Elles sont une des solutions les plus rémunératrices pour le producteur, car elles vont au delà de la définition des circuits courts (0 intermédiaire)
- Elles vont au delà du bio, et mettent souvent en place des pratiques innovantes (permaculture, rotation des usages...), ainsi que de vrais espaces de convivialité
- Elles sont un espace de solidarité :
 - o En sécurisant les revenus des paysans et en mutualisant la gestion des aléas avec les consommateurs
 - o En densifiant la quantité d'emploi locaux dans la production
 - o En permettant des échanges et des contacts réguliers entre les acteurs de la chaîne alimentaire...

La Loire-Atlantique est particulièrement bien placée pour son tissu d'AMAP³

- 250 fermes forment un tissu dense et riche, faisant de la Loire-Atlantique un des départements français avec le plus grand nombre d'AMAP
- 135 lieux de distribution en AMAP, qui touchent 10000 foyers, avec des produits extrêmement diversifiés
- La moitié de ces lieux sur l'agglomération nantaise
- Une commune sur trois en Loire-Atlantique a son AMAP

La contribution des AMAP et des circuits courts à la résilience alimentaire souffre cependant de l'absence de politiques publiques ambitieuses

- Une redéfinition de la gestion du foncier en faveur des installations locales
- La mise en œuvre du "zéro artificialisation nette" et une aide à l'installation agricole et au déploiement de lieux de distribution
- Des aides qui représenteraient une fraction significative des volumes d'investissements consentis pour la technostructure actuelle, alors qu'elles pourraient servir ailleurs (outils de transformation plus adaptés au territoire)
- Un accompagnement des initiatives permettant de sécuriser l'alimentation dans les territoires

² Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

³ Source Interamap⁴⁴